



# Lettre d'infos

Commune de Redessan • Décembre 2014 • N° 3



*Chères Redessanaises, chers Redessanais,*

Je tiens à vous remercier pour  **votre participation à la vie de notre village** : pour la Semaine Bleue avec nos aîné(e) s, lors de l'émouvante cérémonie du 11-Novembre en présence de la jeunesse, pour la mise en place de la chaîne de solidarité le 12 octobre (afin d'informer sur la décision du Préfet de fermer des établissements scolaires le lundi 13), pour nos réunions de concertation, pour vos signalements de tout incident, pour votre présence dans les manifestations culturelles, pour vos soutiens et encouragements. **La qualité de notre action municipale va de pair avec votre engagement.**

**La commune achève actuellement plusieurs investissements importants prévus au budget 2014**, en particulier la fin des travaux aux abords des Écoles et la rue du 19-Mars pour un montant de 204 000 €.

Sont désormais prévues, pour un montant supérieur à 600 000 € :

- la réhabilitation de l'ancienne cantine (début des travaux en janvier 2015 pour un montant de 155 000 €) ;
- une nouvelle tranche de travaux pour la Salle des Fêtes (intérieur et extérieur, l'étude est achevée et un appel d'offre a été lancé) ;
- et enfin la réfection totale de la rue du Stade (l'étude est sur le point d'être terminée).

Ces investissements sont **financés sans emprunt, afin de maintenir la bonne santé des comptes** de la commune. En outre, par res-

pect de nos fournisseurs, nous nous sommes organisés pour éviter à l'avenir tout retard passager dans le paiement de factures.

Ce même souci de maîtrise de nos finances explique que nous avons privilégié, pour **améliorer les services rendus aux Redessanais**, l'emploi de personnels en Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) ou Contrats Avenir, dont **le coût est pris en charge par l'État jusqu'à 90 %**, charges incluses.

Il n'empêche que nous devons rester vigilants pour les prochaines années pour anticiper les baisses des dotations de l'État. Notre objectif est de ne pas accroître les taux d'imposition et de limiter le recours à l'emprunt. Dans cet esprit, **les projets pour 2015** seront discutés lors du vote du budget 2015, lequel aura lieu au mois de mars. Nous devons alors faire des choix.

Par ailleurs, nous nous étions engagés à mettre en place **une zone bleue pour améliorer le stationnement à proximité des commerces** dans le centre du village. Nous achevons actuellement la concertation avec les commerçants, les artisans, les professionnels de la santé et les riverains concernés par ce sujet.

Le moment du bilan de la première année de notre mandat n'est pas encore venu, mais nous tenons à vous informer régulièrement de nos actions.

*Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos souhaits les meilleurs pour ces fêtes de fin d'année.*

• **Votre maire,**  
**Fabienne RICHARD**

## Renforcer au meilleur coût le service rendu aux Redessanais

La municipalité veille à vous proposer une meilleure qualité de service pour un coût maîtrisé.

- **Pour suivre les chantiers en cours**, superviser les interventions techniques et préparer les prochains travaux, Yannick SAUVAGE nous a rejoints en tant que Référent Travaux.

- **La Police municipale est désormais renforcée** par une AVSP (Agent de

surveillance de la voie publique). Orlane NOUET participe activement aux missions de terrain ainsi qu'aux tâches administratives.

- **Pour assurer la réforme des rythmes scolaires**, plusieurs embauches ont été nécessaires aux écoles.

Afin de faire face à des absences prolongées, deux contractuels sont venus renforcer l'équipe des services techniques, et une contractuelle le secrétariat.

En dehors du Référent Travaux, toutes ces nouvelles embauches ont été faites en Contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) ou Contrats Avenir, dont **le coût est pris en charge par l'État jusqu'à 90 %, charges incluses**. Et dans le cadre des remplacements pour congés maladie, la part de salaire restante à notre charge est assurée par l'absence de versement, par la mairie, d'une part du salaire à l'employé titulaire.

**57** : nombre moyen d'employés municipaux pour les communes de 4000 habitants.  
**38** : nombre d'employés municipaux à Redessan, soit **33 % de moins que la moyenne**.  
**23** titulaires, **12** en CAE et **3** en Contrats Avenir.

.../...



.../... Stationnement : *pour la sécurité de tous* .....

**S**ouhaitant maîtriser le stationnement gênant ou dangereux, la Police municipale veille au respect du code de la route. Conscient de la carence en stationnement sur notre commune, je vous assure que ce problème est au cœur de nos préoccupations. Néanmoins nous vous prions d'être attentifs aux mauvaises habitudes de stationnement qui, au-delà de la gêne qu'ils occasionnent en terme de circulation routière, mettent en péril la sécurité des piétons et des enfants. Ainsi, lorsque les nombreux avertissements demeurent sans effet, des contraventions doivent être dressées afin que la réglementation, applicable par tous, soit respectée et que nos rues restent accessibles à tous en toute sécurité.

• Stéphane BONNET, premier adjoint

## Enseignement & Jeunesse.....

**Ecoles et TAP** - Fin octobre, les animateurs de l'accueil périscolaire nous ont demandé la possibilité de **bloquer la 1<sup>re</sup> heure** afin de mener à terme les animations proposées en toute sécurité. Vous avez été nombreux à répondre favorablement à notre « mini sondage ». Nous commencerons cette nouvelle formule dès janvier. Nous espérons que ce nouveau fonctionnement convienne à tous; il devrait permettre de proposer de nouvelles animations en groupes. Ainsi, lorsque l'enfant sera inscrit à l'accueil, il ne sera plus possible de venir le chercher entre 16h15 et 17h15. Par contre, pour ceux qui sont inscrits sur la 2<sup>e</sup> tranche soit après 17h15, vous pourrez venir les chercher à tout moment, cette période étant plus propice aux temps calmes.



• Cyrille Gleizes, Maïthé De Goulet, Sylvie Grélot, Lisa, Léa M., Fabienne Richard, Nacim, Léa B., Louison, Alice, Anthony M., Mathias, Mélanie, Pierrot et Anthony B.

**Commission jeunesse** - Elle est née d'un constat simple : actuellement, il n'existe que peu de choses, voire aucune, faites sur le village pour cette tranche d'âge. Crèche, écoles, collège, centre socio-culturel avec l'Espace jeunes... rien pour les 15-18 ans.

Nous avons souhaité connaître leurs idées pour combler ce manque. Ils étaient 10 à répondre présents lors de notre réunion le 1<sup>er</sup> octobre. Un 11<sup>e</sup> membre les a rejoints le 26 novembre. Ce sont donc 5 filles et 6 garçons, âgés de 15 à 18 ans, qui s'investissent pour tous les jeunes du village. Grâce à eux, de nombreux projets sont en cours, notamment *la soirée électro du 10 janvier* (Salle des Fêtes animée par un DJ). Tous les jeunes entre 15 et 20 ans y sont les bienvenus. Les fonds récoltés serviront à financer les manifestations suivantes et, si possible, la création d'un « City Park ». Plus d'infos sur Facebook « lesjeunes-redessan »

• Cyrille GLEIZES, adjointe

## Sports & Vie associative.....

**Halle aux Sports** - Afin de finaliser l'isolation et sécuriser les points d'entrée, toutes les portes viennent d'être changées (3 portes de secours et 1 porte d'entrée). Des travaux de nivellement et compactage du parking ont également été réalisés. En cas de pluie celui-ci devenait difficilement accessible. Malheureusement, **les nombreux dérapages en moto** détériorent le travail entrepris.

**Subventions** - Comme annoncé aux associations, les critères d'attribution des subventions vont être revus. La commission travaille sur ce dossier depuis plusieurs semaines afin de présenter aux associations les critères retenus pour 2015. Ces derniers seront au plus juste des besoins des associations pouvant y prétendre.

Avec la Commission communication & concertation, il a été décidé de mettre à l'honneur, dans chaque *Bulletin municipal*, une ou deux association(s) de Redessan. RDV donc au prochain *Bulletin* pour les découvrir !

• Valérie MICHEL, adjointe

Chères Redessanaises,  
chers Redessanais,



Nous n'avons que quelques lignes pour nous exprimer mais c'est pour le moment bien suffisant tant les projets structurants pour notre commune peinent à venir.

Les places de parking tant attendues ont été reléguées au second plan pour laisser la priorité à la verbalisation sans distinction (une tolérance pourrait notamment être accordée aux personnes se rendant dans nos commerces). En effet, le bon sens aurait voulu que la municipalité apporte des solutions concrètes en matière de stationnement et par la suite sanctionne les incivilités.

Nous espérons que l'année 2015 qui approche à grand pas, sera celle des décisions courageuses... En attendant nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de belles fêtes de fin d'année.

• M. Dufour, É. Forestier, N. Le Grand,  
C. Lahondès, R. Saintot, V. Fournier





## CCAS .....

Les membres de la commission **Permis de conduire** ont attribué trois bourses : celles-ci ont pour but d'aider les jeunes ou personnes en difficulté à financer une partie de leur permis, en échange de 40 heures de travail au sein de la commune. La première a été attribuée fin 2014, les deux autres le seront en 2015.

**Une commission handicap** s'est réunie le 28 novembre. Ses objectifs sont :

- créer un lien et des relations sociales ;
- intégrer les personnes en situation de handicap au village ;
- transformer en actions et ou en activités leurs attentes.

N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous transmettre vos attentes auprès de la mairie.

• Céline VIGO,  
déléguée au CCAS

## 11 - Novembre



En cette année de centenaire du début de la Grande Guerre, les cérémonies commémoratives au monument aux morts furent particulièrement suivies, en présence de nombreux enfants. Le défilé a emprunté l'allée centrale du cimetière, désormais refaite à neuf. Puis en présence de Mme le Maire, René Pezet, président de la FNACA de Redessan, a honoré Jean Verdier, portedrapeau de la FNACA depuis 2009, en lui remettant un diplôme d'honneur. M. Verdier est titulaire de la médaille d'Algérie, du titre de Reconnaissance de la nation et de la Croix du combattant.

*L'ensemble des fossés intra-muros de Redessan ont été entretenus et ton- dus par l'entreprise Villard. Pour 2015, deux interventions seront planifiées, courant mai et septembre.*



*Le faucardage du Buffalon a été mené fin septembre, malgré les intempéries. À compter de 2015, l'intervention sera effectuée en août afin de mieux prévenir les épisodes cévenols.*

• Benoit BAILLET, adjoint délégué à l'Agriculture

## Cadre de vie .....

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le Parc de l'Eau est **ouvert au public**. Les Redessanais(es) ont répondu présent : une vingtaine de personnes les après-midi du mercredi et du vendredi, et une cinquantaine chaque week-end. Sachant que la période n'est pas propice au beau temps, c'est un bon départ.

La commission organise, pour la première fois, **un concours des maisons illuminées**. Elle va également travailler sur celui des jardins fleuris.

**En 2015, nous doterons le cimetière d'un jardin des souvenirs.**

Enfin, il a été décidé de **relancer la journée propre** - ou plutôt la matinée propre. Celle-ci sera organisée avec les écoles, le but étant de sensibiliser au respect de la nature, à l'éco-citoyenneté et au développement durable. Les enfants de CM2 auront aussi le privilège, pour leur dernière année de scolarité à Redessan, de planter un arbre dans certains bassins de rétention.

• Valérie BOCCASSINO, déléguée

## Culture, *festivités & tradition* .....

**24 janvier 2015, de 10 h à 18 h – Exposition artistique :** peintures, sculptures et photographies seront présentées par des artistes locaux et gardois. 100 photographies de la Fête votive seront exposées et celles participant au concours feront l'objet des votes « jury » et « public ». Nouveauté : des artistes réaliseront une œuvre en direct.

**Le 6 février 2015 – Un film sur « Redessan dans le temps »** sera projeté en deux séances (15 h et 21 h), à la Salle des Fêtes. Vous retrouverez des images du cross et du carnaval des années 80, des ferrades, des courses de

taureaux, l'inauguration du château d'eau et de l'école primaire (1964), avec bien sûr de nombreux visages connus.

**Des manifestations culturelles en mémoire de Jean-Paul Boyer**, notamment des soirées de cinéma en plein air, sont en cours de préparation avec le soutien de la famille Boyer et de la Cinémathèque française. Les cinéphiles intéressés sont invités à prendre contact avec Benoit Baillet, Mireille Bompard et Aurélien Colson.

• Mireille BOMPARD,  
adjointe



## Vous écouter, vous informer .....

La qualité de notre action municipale n'est pas séparable de votre engagement. C'est pourquoi une démarche d'information et de concertation nous anime. Par exemple :

- la zone bleue est mise en place à travers une consultation des commerçants, professionnels de santé et riverains concernés ;
- un premier panneau lumineux d'information sera installé Avenue de la République, localisation prioritaire aux yeux des près de 200 Redessanais(es) qui ont donné leur avis ;
- un prestataire est choisi pour moderniser le site Internet de la Mairie et y inclure de nouveaux services en ligne.

Pour recevoir en temps réel des informations municipales et associatives, inscrivez-vous à notre liste de diffusion (a.colson.mairie@gmail.com).

Lors du dernier conseil municipal fut votée la *création d'un Comité consultatif ZAD-Gare TGV*: celui-ci a vocation à favoriser l'information des Redessanais et la défense des intérêts du village dans ce projet majeur. Sa composition est en cours et les personnes intéressées peuvent me contacter.

• Aurélien COLSON,  
conseiller municipal délégué  
Communication & Concertation

### Infos Mairie

- **Elections départementales (22 et 29 mars 2015)**: les personnes ayant déménagé tout en restant sur Redessan en 2014 sont invitées à le signaler à la mairie pour donner leur nouvelle adresse. En effet, il y a maintenant trois bureaux de vote et les électeurs peuvent être répartis différemment.
- **Marchés publics**: au cours de notre consultation, plusieurs artisans ont manifesté l'intérêt d'une assistance pour répondre aux marchés publics. Une réunion se tiendra le 7 janvier de 9 h à 12 h.
- **Incinération de végétaux**: une déclaration d'incinération à compléter est disponible en mairie ou à la police municipale. Les périodes réglementées et consignes de sécurité sont précisées sur cet imprimé.
- **Un défibrillateur** est installé devant la salle des fêtes. Il est opérationnel. Toutes les associations ont été informées qu'une démonstration était prévue mi-novembre. Or aucune n'a confirmé sa présence, la séance est donc reportée en janvier, elle s'adressera à toutes les personnes intéressées.

## Vos rendez-vous dans Redessan .....

**Vend. 19 déc.:** Concert de Noël par Rap's Ody Swing, Église, 20h30

**Dim. 21 déc.:** Loto des Vétérans, Salle des Fêtes, 17 h

**Dim. 28 déc.:** Loto de la Boule Redessanaise, Salle des Fêtes, 17 h

**Dim. 4 janv.:** Loto de la Chorale Rap's Ody Swing, Salle des Fêtes, 17 h

**Vend. 9 janv.:** Vœux de Madame le Maire, Salle des Fêtes, 19 h

**Sam. 10 janv.:** Soirée Electro de la Commission Jeunesse, Salle des Fêtes

**Dim. 11 janv.:** Loto de la Paroisse, Salle des Fêtes, 17 h

**Vend. 16 janv.:** Soirée Tajine du CSC Odysée, Salle des Fêtes, 19h30

**Dim. 18 janv.:** Loto de New Dance, Salle des Fêtes, 17 h

**Sam. 24 janv.:** Exposition Artistique de la Commission Culture, Salle des Fêtes

**Dim. 25 janv.:** Loto du CSC Odysée, Salle des Fêtes, 17 h

**Merc. 28 janv.:** Assemblée générale de Rap's Ody Swing, Salle de la Fontaine

**Sam. 31 janv.:** Soirée « choucroute » de Redessan mon village de cœur, Salle des Fêtes

**Dim. 1<sup>er</sup> fév.:** Loto des Écoles, Salle des Fêtes, 17 h

**Vend. 6 fév.:** Soirée « Films anciens sur les festivités à Redessan », Commission de la Culture. Salle des Fêtes, 15 h et 21 h

**Dim. 8 fév.:** Loto de la Jouïnesso Redessaniéro, Salle des Fêtes, 17 h

**Vend. 13 fév.:** Repas de la Saint Valentin par le CSC Odysée, Salle des Fêtes, 19h30

**Dim. 15 fév.:** Loto de l'OCR, Salle des Fêtes, 17 h

**Sam. 21 fév.:** Paëlla des Amis Réunis, Salle des Fêtes

**Dim. 22 fév.:** Loto du Comité des Fêtes, Salle des Fêtes, 17 h

**Sam. 28 fév.:** Bourse des petitous (0-5 ans) par le CSC Odysée, Salle des Fêtes, 9h30 à 12 h

## Contact

### Une équipe à votre écoute

Vous pouvez nous appeler au 04 66 20 22 08. Selon le thème de votre question ou de votre remarque, vous pouvez contacter directement les élu(e)s :

#### Affaires sociales :

Céline Vigo  
celinevigo.mairie@gmail.com

#### Agriculture :

Benoit Baillet  
baillet.benoit@orange.fr

#### Associations & Sport :

Valérie Michel  
valeriemichel.mairie@gmail.com

#### Cadre de vie :

Valérie Boccassino  
valerieboccassino.mairie@sfr.fr

#### Communication & Concertation :

Aurélien Colson  
a.colson.mairie@gmail.com

#### Culture & protocole :

Mireille Bompard  
mireillebompard.mairie@orange.fr

#### Développement économique :

Bernard Bedos  
urba.redessan@orange.fr

#### Enseignement, Enfance,

**Famille :** Cyrille Gleizes  
ecole.cantine@orange.fr

**Festivités :** Carole Richarte  
carolericharte@voila.fr

#### Travaux & Urbanisme :

Louis Salton  
travaux.redessan@orange.fr ou  
urba.redessan@orange.fr

#### Stephan Bonnet, 1<sup>er</sup> adjoint :

sbonnet.mairieredessan@gmail.com

#### Fabienne Richard, Maire :

sg.redessan@orange.fr  
ou 04 66 20 22 08

Directeur de la publication : M<sup>me</sup> le Maire de Redessan  
Rédacteur en chef : Aurélien Colson, conseiller municipal délégué • Maquette : La Boîte, Nîmes • 1700 exemplaires imprimés à Nîmes sur papier recyclé • Distribution assurée par les jeunes de la Commission Jeunesse • Photos : Mairie de Redessan, Jacques Neveux et associations (merci !)